

Commune de Villaroux
Procès-Verbal du Conseil Municipal
SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 18 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLAROUX (Savoie) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Denise MARTIN, Maire,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 2022

Présents : MARTIN Denise, RAFFIN Gilles, LASCOMBE Daniel, AUDER Marie-Line, BLANCHARD Véronique, PISSETTY Claude, ZINTILINI Raymonde

Absent excusé : PETIT Michel (pouvoir à BLANCHARD Véronique)

Retard : VEYSSEYRE Julien arrive à 19h35

Secrétaire de séance : Monsieur PISSETTY Claude a été élu secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du 7 octobre 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération n°26-2022 – Recensement 2023 - Choix de l'agent recenseur et détermination de la rémunération

Madame le Maire,

Rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population et des logements effectué par l'INSEE est étalé maintenant sur 5 ans. Les communes de moins de 10 000 habitants sont classées en cinq groupes, un groupe est recensé chaque année. La commune de Villaroux sera recensée en 2023.

Informe

- que le recensement de la population communale aura lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023,
- qu'il y a lieu de nommer un coordonnateur et un agent recenseur et de définir la rémunération de l'agent recenseur,
- que l'État octroie à la commune une dotation forfaitaire de recensement d'un montant de 360.00 €,

Propose

- de nommer
 - Mme Christine MASNADA, secrétaire de mairie, au poste de coordonnatrice communale,
 - après analyse des candidatures, Mme Sandrine VINCENT comme agent recenseur, vacataire,
- que la rémunération de l'agent recenseur soit égale à 500.00 € net,
- que la commune prenne en charge les frais de déplacements pour les journées de formation pour un montant de 50.00 €.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve les nominations de
 - Mme Christine MASNADA comme coordonnatrice communale,
 - Mme Sandrine VINCENT comme agent recenseur, vacataire,pour la période du 19 janvier 2023 au 18 février 2023,
- dit que la rémunération nette de l'agent recenseur sera égale à 500.00 €,
- dit que la participation aux frais de déplacements sera égale à 50.00 €,
- charge Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives concernant ces nominations.

Suite à l'appel à candidature paru dans la "gazette autour du four" Deux personnes se sont proposées : Sylvie Guesnon et Sandrine Vincent.

Sylvie Guesnon, habitante de Villaroux, retraitée,

Sandrine Vincent, habitante de la Chapelle Blanche, en recherche d'emploi.

Intervention : Mme Véronique Blanchard souhaite que Mme Guesnon, en tant qu'habitante de Villaroux, soit prioritaire.

Mais Mme Guesnon doit s'absenter début janvier, période de formation pour le recensement ; sa candidature ne peut pas être retenue.

3. Location des communaux

Les parcelles communales attribuées aux agriculteurs étaient louées à Mme Marie Rose CURTET et à Mme Denise MARTIN, toutes deux ont cessé leur activité, ayant atteint l'âge de la retraite.

Proposition est faite d'attribuer à Julien VEYSSEYRE, jeune agriculteur, l'ensemble des parcelles A 422 de 2,70 ha et A 435 de 1,60 ha à compter du 1^{er} octobre pour une durée de 9 ans.

Arrivée de Julien VEYSSEYRE à 19h35

4. Noël des aînés ruraux

Cette année nous pouvons de nouveau organiser un repas de fin d'année pour nos aînés de plus de 65 ans. Ce qui n'était pas arrivé depuis 2019, compte tenu de la pandémie. Ce repas se tiendra dans la salle communale de Villaroux, préparé et servi par les Cocottes.

Pour les personnes de plus de 70 ans qui ne participent pas au repas un bon d'achat de 35 € leur sera remis.

Interventions : M. Gilles Raffin propose que le Conseil Municipal participe au repas en fonction des places disponibles.

Mme Véronique Blanchard propose de commander les chèques "Cadhoc" qui peuvent être utilisés dans beaucoup de magasins.

Des renseignements seront pris sur les conditions d'achat.

5. Vœux 2023

L'échange des vœux et le partage de la galette des rois n'ont pas pu avoir lieu les deux dernières années.

Les vœux pour 2023 se tiendront le vendredi 6 janvier 2023 à partir de 18 h 30.

Intervention : Mme Véronique Blanchard propose que les galettes soient achetées à Allevard.

6. Point sur les travaux

Réhabilitation de la grange

- le toit est installé
- les huisseries sont en cour d'installation, puis les plaquistes doivent intervenir.

Les travaux avancent, le chantier est propre.

Intervention : M. Claude Pissetty demande si la grange sera baptisée et propose le nom de "**la grange du Père Mil**" en mémoire de son grand père, qui était propriétaire.

L'ensemble du Conseil Municipal trouve cette proposition intéressante.

Réhabilitation de la mairie

Le chantier est à l'arrêt, l'escalier n'a pas été posé, voire avec le cabinet ABC architecture comment procéder.

Un courrier est arrivé en mairie de la part de l'avocat de la SCI le Sapin mettant en cause le chantier, considérant que le mur séparant leur propriété du terrain de la mairie est un mur mitoyen, et qu'ils n'ont pas été avertis des travaux.

Le mur de séparation retient la terre de la partie communale donc appartient de fait à la commune. Le permis de construire conforme a été affiché et non contesté dans les deux mois suivant l'affichage.

Une déclaration de sinistre en protection juridique a été déposée auprès de l'assurance de la commune, un avocat va être nommé.

Église

L'entreprise BOIS ET PATINES n'a pas envoyé de devis, une relance est à faire.

Une journée de nettoyage du clocher est à prévoir pour enlever les fientes des pigeons

Chemin de la Chanelle

Une remise en état par Villard TP a été effectuée, le côté du canal a été relevé et consolidé, un avaloir en pierre créé dans la partie la plus en pente permettant de relier des buses de diamètre différent.

Chemin du fou

L'entreprise SAVOIE BOIS qui avait énormément détériorée le chemin en sortant le bois a effectué des réparations, reprise de l'enrobé derrière le four au départ du chemin, le ruisseau recreusé, la buse du ruisseau du Rochat remise en état.

Règlementation des déplacements sur Montraiillant

Nous avons reçu 3 devis pour des panneaux "interdit pour tout véhicule à moteur". Des précisions doivent être demandées sur la nature des panneaux, avec ou sans inscription, diamètre, etc...

Intervention : M. Julien Veysseyre précise que les panneaux en ferraille sont plus solide que ceux en aluminium.

7. Compte rendu des différents syndicats ou commissions

Gilles a apporté un modèle de fils pour la fibre optique.

SIVU scolaire

Chauffage

Suite à l'augmentation du coût du chauffage, l'Asder est intervenue pour faire le point sur les différents aménagements à faire pour économiser l'énergie et une proposition sur un mode de chauffage adapté.

Les membres du SIVU proposent des baisses de température dans les classes à partir du vendredi soir et remise en marche le dimanche soir, une coupure du chauffage pendant les vacances.

Stéphane DUPARC, Maire de la Chapelle Blanche, a négocié avec GRDF le contrat d'électricité.

Apparemment la pose de panneaux solaires sur le toit de l'école n'est pas réalisable.

Personnel

Départ de Mina au 1^{er} janvier.

L'agent d'entretien va être absente à partir du 1^{er} décembre pour raison de santé.

Intervention : Mme Véronique Blanchard dit qu'il serait judicieux de remanier les différents contrats des ATSEM, proposition à faire en réunion du SIVU

Syndicat des eaux

Une réunion pour présenter l'impact du creusement des tunnels du Lyon-Turin, sur la réserve d'eau dans nos montagnes, été proposée, aux délégués et maires, par des députés savoyards qui s'opposent au projet, considérant que les travaux engagés peuvent perturber voire détourner les sources alimentant en eau potable nos communes.

Ces députés demandent l'arrêt de la construction du Lyon-Turin et que les lignes ferroviaires existantes soient aménagées pour satisfaire aux transports souhaités.

8. Questions diverses

- M. Gervason est en colère pour des problèmes de voisinage et doit envoyer une lettre recommandée, Michel PETIT a été informé et a reçu les explications.
- Un barnum installé sous le marronnier a été endommagé par la tempête, voire si une réparation est possible.
- Intervention : Mme Véronique Blanchard propose d'étudier une augmentation du coût du loyer des Cocottes.

Il sera facturé un acompte de 1000 € d'électricité aux Cocottes.

La consommation d'eau est facturée à la mairie, une participation sera demandée aux Cocottes.

Le Maire,
Denise MARTIN



Secrétaire de séance,
Claude PISSETTY

